

Évaluer l'accessibilité numérique d'un site web

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France organise une formation visant à renforcer les compétences et à actualiser les connaissances en matière d'accessibilité numérique.

Cette formation permettra aux participants de réaliser une évaluation de premier niveau de la conformité de sites web avec le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).

PRÉREQUIS

- Connaissance de l'outil informatique et d'internet
- La connaissance de la syntaxe HTML et du fonctionnement des lecteurs d'écran est un plus

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire en France
- Distinguer les principaux usages des personnes en situation de handicap sur Internet, sur mobile, etc...
- Utiliser une méthodologie adaptée pour tester l'accessibilité numérique des sites web en relation avec le RGAA
- Fournir un premier niveau d'actions correctives suite à des détectations de non-conformité

PUBLIC

- Professionnels s'intéressant à l'accessibilité numérique

INTERVENANTS

- Experts en accessibilité et usages numériques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation théorique
- Mise en pratique
- Travaux dirigés

CONTENU

- Présentation générale de l'accessibilité numérique
- Présentation des usages numériques des personnes en situation de handicap
- Démonstration et manipulation d'aides techniques (lecteur d'écran, agrandisseur d'écran)
- Rappel des bases du HTML et CSS, nécessaires pour les tests techniques et les propositions de correctifs
- Présentation d'outils pour tester l'accessibilité numérique
- Présentation des thématiques et des critères du RGAA
- Présentation des ressources proposées par le RGAA pour les évaluateurs
- Exercices d'évaluations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Exercices pratiques pendant la formation
- Synthèse et quiz de fin de formation



DATES

20, 21 et 22 septembre 2027



DURÉE

3 jours



LIEU

**Siège de la Fédération
des Aveugles de France
(Paris)**



COÛT

Coût non adhérent :

- Session Inter : 1 040€
- Session Intra : Sur devis

Coût adhérent (établissements ou services gérés par une association adhérente à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France) :

- Session Inter : 900€
- Session Intra : Sur devis



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 août 2027



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

**Formation en présentiel
Inter ou Intra-établissement
(possibilité de formation à distance)**



NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum



CONTACT

**Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org**